

Délibération n°2019-06-17

Réf. Nomenclature « Actes » :452

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Octroi de chèques cadeaux au personnel communautaire pour l'année 2019

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	75
Pouvoirs	8
Votants	83

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 décembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Nathalie Peyrat est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Marine Belle	à	Christophe Arffeuilère	Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot
Jean-Paul Bourre	à	Marie-Hélène Pommier	Éric Cheminade	à	Nathalie Delcouderc-Juillard
Nathalie Le Gall	à	Jean-François Michon	Daniel Mazière	à	Claude Bauvy
Dominique Miermont	à	Francis Roques	Jerôme Valade	à	Jean Valade


- **Élus représentés par leur suppléant :**

Robert Bredèche (Bernadette Delpech) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Geneviève Disdero (Gilles Benezzy) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Gilles Chazal ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Pierre Fournet ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Bernard Maupomé ; David Poigneau ; Sylvie Prabonneau ; Valérie Serrurier ; Geneviève Serve ; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2019-06-17

Envoyé en préfecture le 19/12/2019
 Reçu en préfecture le 19/12/2019
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20191212-20190617-DE

Le président explique qu'afin de remercier les agents de Haute-Corrèze Communauté pour leur implication et leur investissement tout au long de l'année, il souhaite attribuer, comme les années précédentes, un chèque cadeau pour les agents communautaires, fonctionnaires et contractuels en poste au sein de la collectivité au 1^{er} décembre 2019 (hors contractuels saisonniers et/ou en contrat d'engagement éducatif).

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée d'approuver l'octroi de chèques cadeaux, pour Noël, pour l'année 2019, d'un montant de 50€, à l'ensemble du personnel communautaire, fonctionnaires et contractuels en poste au sein de la collectivité au 1^{er} décembre 2019 (hors contractuels saisonniers et/ou contrat d'engagement éducatif).

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** l'octroi de chèques cadeaux d'un montant de 50 € à chaque agent communautaire, fonctionnaires et contractuels en poste au sein de la collectivité au 1^{er} décembre 2019 (hors contractuels saisonniers et/ou en contrat d'engagement éducatif).
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires à cet effet.

A l'unanimité	
Votants	83
Pour	83
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 12 décembre 2019

Le président,
Pierre-Chevalier

